



## PRÉFET DE LA VENDÉE

Préfecture

Direction des relations  
avec les collectivités territoriales  
et des affaires juridiques  
Pôle environnement

Section des installations classées (ICPE)

Dossier suivi par  
Géraldine DURANTON  
Tel : 02 51 36 71 70  
Fax : 02 51 36 70 55  
geraldine.duranton@vendee.gouv.fr

Dossier n° 89/0068  
Référence à rappeler : n° 2016/0250

La Roche-sur-Yon, le 7 février 2017

Monsieur,

Par arrêté du 9 mars 2016, je vous avais mis en demeure de respecter les dispositions applicables aux installations que vous exploitez à La-Roche-sur-Yon.

Lors d'une visite de contrôle de votre site, l'inspecteur des installations classées a constaté :

- la présence de l'affichage réglementaire sur les cuves de traitement de surfaces,
- la mise en rétention de ces cuves,
- la présence de dispositifs visuels permettant de constater une éventuelle fuite.

En conséquence, les prescriptions de l'arrêté ministériel du 30 juin 2006 sont respectées ; la mise en demeure peut être levée.

Je vous signale que conformément à l'article L.514-6 du code de l'environnement, cette décision peut être déférée au tribunal administratif de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette - 44041 Nantes Cedex 01). Le délai de recours est de deux mois à partir de la date de la notification de la décision.

Toutefois, j'attire votre attention sur l'affichage visuel mis en place au niveau des cuves de traitement de surface : il ne peut être considéré comme le « déclencheur d'alarme en point bas » selon les termes de l'article 6.I alinéa 3 de l'arrêté précité.

Il conviendra donc de mettre en place, dans les plus brefs délais, des dispositifs adaptés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet  
Pour le Préfet, le chef de pôle,

Cyrille GARDAN

Monsieur le président directeur général de la S.A.S. SAMSIC II  
Rue Watt - ZI Belle-Place  
85000 LA ROCHE-SUR-YON

*Copie au maire de LA ROCHE-SUR-YON et à l'UD-DREAL*

29 rue Delille - 85922 La Roche-sur-Yon Cedex 9 - Tél : 02 51 36 70 85 - Télécopie : 02 51 05 51 38  
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - Site Internet : [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)